

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN**

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité d'Ange-Gardien, tenue le 10 mai 2021, à 20 h 00, en visioconférence, à laquelle sont présents les conseillers suivants : M. Charles Choquette, M. Guillaume Desnoyers, M. Éric Ménard et M. Benoit Pepin.

Formant quorum sous la présidence de M. Yvan Pinsonneault, maire.

Madame Brigitte Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

Messieurs Jonathan Alix et Rhéal Grenier sont absents.

**ORDRE DU JOUR**

**Points pour délibération**

**1 Assemblée d'avril 2021**

1.1 Adoption du procès-verbal la séance ordinaire du 12 avril 2021, 20 h

**2 Assemblée du 10 mai 2021**

2.1 Liste des comptes à payer

2.1.1 Liste des comptes à payer 2021

**Période de questions**

**3 Administration générale**

3.1 Conseil municipal

3.1.1 Demande de commandites de divers organismes

3.2 Gestion financière et administrative

3.2.1 Office d'habitation Haute-Yamaska-Rouville – Adoption budget révisé 2021 – Déficit d'exploitation

**4 Sécurité publique**

4.1 Service des Incendies

4.1.1 Rapports d'événements

**5 Transport & bâtiment**

5.1 Voirie & réseau routier

5.1.1 Entretien des chemins d'hiver – Échange de services avec la Ville de Saint-Césaire

5.1.2 Demande de résidents – Pavage des chemins dans le secteur du lac Bleu

**6 Hygiène du milieu**

6.1 Réservoir, Réseau de distribution d'eau et usine épuration

6.1.1 Caractérisation des bandes riveraines

6.1.2 Offre de services pour l'opération des équipements d'eau potable et d'eaux usées

**7 Aménagement, urbanisme et développement**

7.1 Aménagement, urbanisme et zonage

7.1.1 Adoption du règlement numéro 873-21 sur l'épandage pour l'année 2021

7.1.2 Renouvellement du mandat d'un membre du comité consultatif d'urbanisme (CCU)

**8 Loisirs et culture**

8.1 Activités récréatives et culturelles

8.1.1 Embauche employés saisonniers

8.1.2 Embauche des employés au camp de jour 2021

8.1.3 Projet d'entente intermunicipale – Partage de la gestion et des frais des formations (DAFA)  
(Diplôme d'aptitudes à la fonction d'animateur)

**Période de questions**

**9 Divers & Affaires nouvelles**

**RÉSOLUTION 05-092-21**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 AVRIL, 20 H**

Il est proposé par M. Guillaume Desnoyers, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 avril à 20 h 00.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 05-093-21**

**ADOPTION DES COMPTES À PAYER 2021**

La directrice générale, Brigitte Vachon, dépose la liste des déboursés ainsi que la liste des comptes à payer pour l'année 2021.

Il est proposé par M. Guillaume Desnoyers, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'autoriser le paiement des comptes apparaissant à la liste des comptes ci-après résumés :

▪ Fournisseurs :	310 327,22 \$
▪ Déboursés directs :	1 496,42 \$
▪ Salaires :	32 172,63 \$

Adopté à l'unanimité.

**Le conseil n'a reçu aucune question par écrit.**

**RÉSOLUTION 05-094-21**

**DEMANDE DE COMMANDITES DE DIVERS ORGANISMES**

En réponse aux demandes d'aide financière reçues depuis la dernière séance du conseil, il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'appuyer les organismes suivants :

- L'École Paul-Germain-Ostiguy pour le vernissage public « *Notre patrimoine local 2021* », dans le cadre du programme *Langues et Multimédia*, qui aura lieu tout le mois de juin 2021 et d'accorder une contribution financière de 120 \$.
- CPE Bambin Club : Prêt du terrain de baseball situé sur la rue Saint-Jean, ainsi que l'accès au cabanon, pour le fonctionnement des structures gonflables, pour l'événement du mercredi 2 juin 2021 et, si la température est non clémente, remis au 9 juin 2021.
- CPE Bambin Club : fermeture d'une portion de la rue Saint-Jean, devant l'installation du CPE Bambin Club située sur cette rue, ainsi que la fermeture de la rue Rachel, entre la rue Principale et la rue Jérôme, en ce qui concerne la deuxième installation, afin que ce dernier puisse organiser une journée bicyclette pour ses deux installations, le 16 juin 2021, de 8 h 45 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 00 et, remis au 23 juin 2021, en cas de pluie.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 05-095-21**

**OFFICE D'HABITATION HAUTE-YAMASKA-ROUVILLE – BUDGET RÉVISÉ 2021 – DÉFICIT D'EXPLOITATION**

Il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Guillaume Desnoyers et résolu d'accepter le budget révisé 2021, de l'Office d'Habitation de la Haute-Yamaska-Rouville pour l'ensemble immobilier numéro 2198 pour l'année 2021, faisant passer la contribution de la Municipalité d'Ange-Gardien à 3 148 \$.

Adopté à l'unanimité.

**RAPPORT DES INTERVENTIONS DU SERVICE DES INCENDIES**

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Brigitte Vachon, procède au dépôt du rapport des interventions du Service des incendies.

**RÉSOLUTION 05-096-21**

**ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER – ÉCHANGE DE SERVICES AVEC VILLE DE SAINT-CÉSAIRE**

Considérant qu'une portion de 1.58 km du rang Saint-Charles et une portion de 1.61 km du rang Casimir, appartenant à la Ville de Saint-Césaire, sont déneigées par la Municipalité d'Ange-Gardien;

Considérant qu'une portion de 1.46 km du rang Rosalie, appartenant à la Municipalité d'Ange-Gardien, est déneigée par la Ville de Saint-Césaire;

Considérant que la portion de la Ville de Saint-Césaire, déneigée par la Municipalité d'Ange-Gardien, est plus longue de 1.73 km;

Considérant que la Ville de Saint-Césaire et la Municipalité d'Ange-Gardien s'entendent d'année en année pour la facturation du déneigement de 1.73 km par la Municipalité d'Ange-Gardien à la Ville de Saint-Césaire;

En conséquence, il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Éric Ménard et résolu de facturer à la Ville de Saint-Césaire la somme de 5 176,42 \$, relativement au déneigement d'une partie du rang Saint-Charles et d'une portion du rang Casimir, en fonction du tarif du contrat de déneigement en vigueur chaque année.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 05-097-21**

**DEMANDE DE RÉSIDENTS – PAVAGE DES CHEMINS DANS LE SECTEUR DU LAC BLEU**

Considérant la requête de résidents du secteur du lac Bleu s'intitulant « Projet d'asphalte au lac Bleu »;

Considérant que, par cette requête, lesdits résidents souhaitent que la Municipalité procède au pavage de toutes les rues du secteur;

En conséquence, il est proposé, par M. Éric Ménard, appuyé par M. Guillaume Desnoyers et résolu d'accuser réception de la correspondance reçue par courriel le 13 avril 2021 et d'informer les signataires que la Municipalité procédera à une étude préliminaire et de coûts à l'automne 2021.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 05-098-21  
CARACTÉRISATION DES BANDES RIVERAINES**

Considérant que la MRC de Rouville réalisera une étude de caractérisation des bandes riveraines des cours d'eau sur notre territoire au cours du printemps-été 2021;

Considérant que deux (2) étudiants seront embauchés par la MRC de Rouville pour parcourir les cours d'eau sélectionnés;

En conséquence, il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Charles Choquette et d'appuyer la MRC de Rouville dans son projet de caractérisation des bandes riveraines, dont les données seront rendues disponibles aux municipalités locales concernées.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 05-099-21  
OFFRE DE SERVICES POUR L'EXPLOITATION DES ÉQUIPEMENTS D'EAU POTABLE ET D'EAUX USÉES**

Considérant l'échéance du contrat pour l'exploitation des équipements d'eau potable et d'eaux usées, il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Guillaume Desnoyers et résolu d'accorder le contrat à l'entreprise Simo Management inc. pour l'exploitation des équipements d'eau potable et de remplacement pour les équipements d'eaux usées, telle l'offre de services soumise le 30 avril 2021, au montant de 24 962,80 \$, taxes incluses.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 05-100-21  
ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 873-21 CONCERNANT L'ÉPANDAGE POUR L'ANNÉE 2021**

Il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Guillaume Desnoyers et résolu d'adopter le règlement numéro 873-21 concernant l'épandage pour l'année 2021.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 05-101-21  
RENOUVELLEMENT DU MANDAT D'UN MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

Considérant que monsieur Guy Bourdeau, membre du comité consultatif d'urbanisme, a exprimé le désir de renouveler son mandat pour les deux prochaines années;

En conséquence, il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Éric Ménard et résolu de renouveler le mandat de monsieur Guy Bourdeau.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 05-102-21**  
**EMBAUCHE EMPLOYÉ SAISONNIER**

En raison de la pandémie Covid-19 présentement en cours et des mesures sanitaires exigées, il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'entériner l'embauche de Mégane Dulude comme responsable des jeux d'eau ainsi que différentes tâches d'entretien sanitaires pour environ 10 h semaine durant la saison estivale.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 05-103-21**  
**EMBAUCHE DES EMPLOYÉS DU CAMP DE JOUR 2021**

Considérant le rapport soumis par la directrice du Service des loisirs, madame Jennie Rainville, relativement à l'embauche des employés pour le camp de jour 2021, il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Éric Ménard et résolu :

- D'entériner l'embauche, pour le camp de jour 2021, des animateurs/trices et des accompagnateurs/trices suivants : Audrey Bessette, Rosé Lise Morissette, Océanne Denis, Daphnée Cameron, Éléna Paquette, Jérémy Auger, Danyk Paradis, Thomas Desmarais, Steven Rodrigue, Jasmine Déragon et Coralie Choquette.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 05-104-21**  
**PROJET D'ENTENTE INTERMUNICIPALE – PARTAGE DE LA GESTION ET DES FRAIS DES FORMATIONS DAFA**

Considérant que, depuis plusieurs années, les municipalités d'Ange-Gardien, de Roxton Pond, de Ste-Cécile-de-Milton et de Saint-Alphonse-de-Granby s'associent pour le partage de la gestion et des frais de formation au Programme diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur (DAFA), formation préalable à l'obtention d'un poste d'animateur pour le camp de jour;

Considérant que le conseil a pris connaissance du projet proposé pour l'entente intermunicipale;

En conséquence, il est proposé par M. Guillaume Desnoyers, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'adhérer à l'entente intermunicipale pour la formation DAFA et que madame Jennie Rainville, directrice du Service des loisirs, soit autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité l'entente intermunicipale DAFA pour le partage de la gestion et des frais de formation

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 05-105-21**  
**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Éric Ménard et résolu que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

---

Yvan Pinsonneault, maire

---

Brigitte Vachon, secrétaire-trésorière

Je, Yvan Pinsonneault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

---

Yvan Pinsonneault, maire